63e année. — 3e série. — N° 18625 (5 h. du matin) PARIS ET DÉPARTEMENTS : 30 CENTIMES (5 h. du matin) MERCREDI 3 OCTOBRE 1928

RENÉ LARA
Directeur

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
14, Rond-Point des Champs-Élysées, 14
PARIS (VIIIe)

TÉLÉPHONE { Élysées 63-22 / Élysées 63-23 / Élysées 63-24

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : GAULOIS-PARIS
Compte Chèque Postal : 263-04, Paris

Le Gaulois

JOURNAL DE DÉFENSE SOCIALE — LE PLUS PARISIEN DES GRANDS QUOTIDIENS

LUCIEN CORPECHOT
Rédacteur en chef politique

Toute la publicité est reçue par
" GAULOIS-PUBLICITÉ ", 2, rue Drouot, IXe

TÉLÉPHONE { Gutenberg 56-02 / Gutenberg 56-03

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	1 An
Paris et Départements....	19 fr.	38 fr.	75 fr.
Belgique et Luxembourg.	28 fr.	54 fr.	100 fr.
Étranger (Union postale)..	50 fr.	95 fr.	180 fr.

La Négromanie

Cette maladie s'aggrave. Signalée en France vers 1920, elle fait des progrès inquiétants. Tout le monde veut être nègre. En cette saison surtout, il y a peu de Françaises, retour des bains de mer, qui n'aspirent à passer pour de pures Hottentotes. Elles mettent leur gloire à exhiber un épiderme ténébreux, un visage en peau de taupe, des épaules en cuir de Cordoue, des jambes au brou de noix. Tels sont leurs derniers moyens de séduction. Ah ! les pauvres !...

On signale partout des concours de *Peaux brûlées*. C'est à Biarritz, paraît-il, que la plupart des gagnantes passèrent la saison. La mer y a des vertus particulières. En vingt jours, elle vous transforme une Batignollaise mûre en une vierge de la Nigritie. On soupçonne les syndicats d'initiative d'additionner l'onde amère avec de la teinture d'iode et de faire déclamer, nuitamment, dans l'air salin, des strophes de Stéphane Mallarmé.

Autrefois, le bon ton consistait à se faire blanchir à Londres. Demain, il importera de se faire noircir à Tombouctou.

Donc, Paris ne sera bientôt peuplé que de négresses, puisque une noire, au rebours de ce qui se passe en musique, vaut maintenant deux blanches. Ah ! la vie en rose !... C'est fini, les lys et les roses ! Nous en admettons bien toujours dans quelques jardins — et encore sied-il que les lys soient noirs et les roses bleues — mais nous n'en admettons plus sur la peau de nos chères belles. Pour qui nous prendrait-on ? Pour des arriérés, pour des amateurs de petites oies blanches ? Il n'y a plus que des canetons aux truffes.

Mais nos yeux, nos pauvres yeux ! Qu'avons-nous fait pour mériter un tel opprobre ? Voués à tant de noirceurs, au deuil perpétuel ! Alors, jamais nous ne reverrons se dérouler une longue chevelure annelée sur des épaules blanches ? Hélas ! non ! puisqu'il n'y a plus de chevelures longues ni d'épaules blanches. Et les femmes ne savent pas ce dont elles nous privent ainsi... On fera bien d'agrandir les cloîtres : tous les poètes songent à s'y enfermer.

***

Vraiment, il abuse, le Nègre. Son art, sa musique, sa littérature... Il est trop roi. Il prend sa revanche et nous asservit. Vous rappelez-vous *La Case de l'Oncle Tom* ? Nous y pleurâmes sur le sort des noirs. Celui des blancs devient autrement pitoyable. Une contre-partie de *La Case de l'Oncle Tom* s'impose : un roman pour la libération de la race de Japhet, que celle de Cham met à présent en esclavage.

Elle commence à nous crisper, leur *bamboula*. Les vieux Français ne savent plus comment se tenir dans cette nouvelle France qui semble devenue une colonie du Sénégal. Que dire à toutes ces négresses blondes qu'on trouve dans les salons parisiens ? Comment leur faire un compliment, risquer un aveu ? « *Ti, bien zolie ?... Ti, être en chocolat ?...* » C'est ce qu'on leur glissera, un de ces jours, car la *langue sabir* semble tout indiquée pour ces personnes de couleur. Et voilà peut-être pourquoi tant de prose paraît écrite en petit nègre, et tant de poésie en noir animal. Quels flatteurs, ces écrivains de la génération montante ! Ils savent bien à qui leurs livres s'adressent. Apollon a quitté l'Olympe pour le Cocotier.

Malheureusement, le noir ne s'arrête pas à la peau ; il s'insinue, il va plus loin, jusqu'au cœur peut-être. Qui veut paraître noir de surface le devient de fond. C'est l'explication de tant de doctrines sauvages et de mœurs cannibalesques. Nous serons bientôt nègres jusqu'à l'anthropophagie. Seulement, n'ayant plus beaucoup de dents blanches, c'est avec des dents en or que nous déchirerons le prochain. Voilà le progrès.

***

Un moraliste célèbre — à qui l'on demandait, l'autre jour, les raisons de cette mode saugrenue qui tend à dépoétiser la femme — répondit à ses auditeurs attentifs :

— Ne voyez-vous pas là une intervention céleste, une vengeance terrible d'en haut ? C'est l'expiation annoncée par les Livres saints qui commence.

— Quelle expiation ? demanda quelqu'un.

— Celle de la Femme. N'a-t-elle pas mérité les châtiments et les outrages ? Pensez à tout ce qu'elle a fait de répréhensible dans le cours des siècles. Tant de génies martyrisés par elle, d'empires écroulés par elle ! Que de Samsons anéantis par des Dalilas, d'Antoines perdus par des Cléopâtres !... Eh bien ! le Maître des créatures veut y mettre bon ordre. Il a résolu d'enlaidir la Tentatrice, de la diminuer, de la rendre inoffensive. Et la Force ne sera plus ligottée, le Génie rouvrira ses ailes. Et pour arriver à ses fins, le grand Maître n'emploiera pas la foudre, comme un vulgaire Jupiter — vieux jeu, cela ! — il n'enverra pas non plus à la femme des archanges armés de verges ; mais il lui envoie des esprits malins armés de sourires, qui l'incitent à l'adoption de telles vêtures, de telles coiffures, de telles modes... Et ce qui faisait le charme féminin, il le détruit ainsi peu à peu, implacablement, pour notre salut... C'était délicieux, une peau blanche et satinée : on la condamne à une peau rugueuse et terne. C'était affolant, une belle chevelure qui se dénoue aux heures de tendresse : on tond cela et l'on ne nous laisse plus une boucle où loger un soupir. C'était émouvant comme un autel, un buste rond, au modelé généreux ; on supprime cela et l'on ne nous présente plus que des poitrines dures comme des pierres de sacrifice. Et le ruban qui accusait la taille, à sa vraie place, dans ce golfe suave qui sépare la gorge des hanches ? On a biffé cette ligne divine en plaçant le ruban un pied trop bas et en donnant, à la femme la mieux faite, l'aspect d'un sac de pommes de terre mal ficelé. Oui, laide, ridicule, incapable de séduire et de dominer, voilà ce que la Providence veut que soit la femme future... Et vous voyez qu'elle arrive à ses fins, la terrible Providence !...

— Vous croyez ? répondit mélancoliquement un vieil auditeur, en louchant vers sa montre... Car il devait avoir un rendez-vous avec quelque négresse artificielle, plate et sans cheveux, qu'il trouvait plus adorable que Vénus, hélas ! — et qui l'était certainement.

Jean Rameau

LA VIE QUI PASSE

La Rentrée au Palais

C'est fait ! La porte des vacances est close; celle de toutes les cours, chambres, tribunaux et autres enceintes judiciaires rouverte au large. La nouvelle année judiciaire est commencée.

Jadis, cette reprise comptait au moins une heure de noble et rare beauté: celle où, sous les vitraux de miracle de la Sainte-Chapelle, les magistrats mêlaient la pourpre de leurs robes à celle de la « cappa magna » du cardinal archevêque de Paris.

Aujourd'hui, ce n'est plus qu'un rêve, tout cela ! L'esprit laïque a émancipé le Palais. A dire vrai, on a négligé d'afficher les vieux vers d'antan:

De par la loi, défense à Dieu,
De faire miracle en ce lieu.

Mais tout se passe proprement en dehors de lui. Un mot, donc, sur la rentrée actuelle.

⁂

Dans la grande première chambre de la cour, sous la présidence du premier président, M. Eugène Dreyfus, tous les magistrats des différentes chambres de la cour se réunissent en audience solennelle.

Robes rouges, collets d'hermine, brochettes de croix scintillant au soleil sous l'or massif du plafond, le spectacle est imposant.

La pourpre de sa toge disparaissant sous l'immense collet d'hermine, un homme se dresse: c'est le procureur général appelé à prononcer le discours d'usage.

Aujourd'hui, ce discours n'est plus que l'éloge des magistrats décédés dans l'année. Tâche pieuse et qui demande infiniment de tact et de talent.

Disons-le tout de suite : nul n'en aura déployé davantage que le procureur général Donat-Guigue. Magistrat éminent, M. Donat-Guigue est aussi un orateur dont la parole claire, vibrante, très moderne dans sa rare noblesse, laissa aux assises, où il ne parut que trop peu de mois, un profond souvenir.

— Messieurs, débute le procureur général, me conformant à une pieuse tradition, je viens évoquer le souvenir et saluer la mémoire des collègues que nous avons perdus au cours de l'année judiciaire.

» Imaginez un instant l'embarras d'un peintre qui aurait à faire le portrait de magistrats qu'il n'aurait jamais vus. Il dessinerait les plis de leurs toges, il peindrait des robes rouges; mais son pinceau serait impuissant à reproduire leurs traits et plus encore à faire revivre leur expression familière, leurs sentiments et, pour tout dire, leur âme.

» Cet embarras est le mien.

» De ceux dont je dois parler, je n'ai connu que le président Pottier et le conseiller Ranson.

» Je risque d'être froid et de déformer le visage de collègues que vous avez aimés et que je n'ai pas connus.

» Des deux risques, je choisis le moindre.

» Je parlerai d'eux brièvement et avec simplicité. C'est peut-être, au surplus, la meilleure manière d'honorer les morts. Et puis, il sied d'entourer de silence et de recueillement le repos de ceux qui ont si longtemps écouté et qui n'entendent plus. »

⁂

Ceci dit, le procureur général fait revivre en traits profonds la figure des magistrats décédés, les conseillers Ranson, Lemarchand, le président Valabrègue, le conseiller Albanel, l'avocat général Fournier, le conseiller Brégeault, enfin le président Pottier; puis, se tournant vers les avocats et avoués:

— Messieurs, dit-il, je veux que vous sachiez que vos deuils sont les nôtres.

» C'est avec la même émotion et le même respect que je salue vos morts. Ils sont, hélas ! plus nombreux: ceux-ci pleins de travaux et de jours; ceux-là dans la plénitude de l'âge et du talent; quelques-uns plus touchants, parce que c'étaient de jeunes hommes tombés dès le matin, tout chargés d'espérance.

» Sous la pourpre et l'hermine ou sous la robe noire, nous sommes les serviteurs d'un même idéal: la justice. Pour la bien servir, soyons indulgents pour ceux que nous avons à juger; n'hésitons pas à être sévères et exigeants pour nous-mêmes. Ce sont les règles sévères d'honneur, de désintéressement, de probité professionnelle que vous vous êtes librement imposées et dont vous vous acquittez. Ce sont les nobles disciplines de votre ordre et de vos compagnies judiciaires qui demeurent la plus sûre garantie des justiciables. »

Ce très beau discours terminé, le bâtonnier Guillaumin et les membres du conseil de l'Ordre ont renouvelé le serment professionnel.

Cependant, à la première chambre du tribunal civil, sous la présidence de M. Wattine, se déroulait une identique cérémonie.

Renouvelant la vieille tradition de la mercuriale, le procureur de la République Prouharam a, lui aussi, avec une noble émotion, prononcé l'éloge de MM. Godart, juge au siège, et Monier, juge d'instruction, décédés dans l'année. Puis, passant en revue les travaux judiciaires du dernier exercice, il a fait ressortir combien, grâce à l'activité des magistrats, augmente chaque année le nombre des affaires qui peuvent être solutionnées. Plus de la moitié chaque année !

Et voilà qui ne sera pas sans faire plaisir aux infortunés plaideurs.

Félix Belle

Lire en 2e page :
IMPORTANTES DECISIONS AU CONSEIL DES MINISTRES

Une dictature de l'Air

M. Laurent Eynac a réussi à vaincre les résistances qui s'opposaient à la concentration entre ses mains de tous les éléments épars de l'aéronautique civile, militaire, navale et coloniale..

Le décret, pris au conseil des ministres d'hier et qui fixe les attributions du nouveau ministre de l'air, lui confère une véritable dictature sur l'ensemble des services aériens. La logique, sans doute, l'exigeait ainsi. Nous avons trop insisté sur l'urgence d'une centralisation et d'une coordination pour contredire à une nécessité, si cruellement démontrée par les malheureuses expériences de ces dernières années. Souhaitons donc que le mieux ne se révèle pas trop l'ennemi du bien et que l'étendue de ces attributions ne devienne pas, à l'épreuve, susceptible de gêner le libre exercice du commandement des armées de terre et de mer.

L'organisation du ministère de l'air postule la collaboration la plus étroite, confiante et harmonieuse entre les quatre aviations et entre les quatre ministres, dont elles relèveront pour être utilisées au maximum de leur rendement. Par la disposition exclusive des crédits, des commandes de matériel, du choix des types d'appareils, du contrôle de la fabrication, des laboratoires d'études et d'expériences, des écoles et des camps d'instruction, du personnel, de sa répartition, de son avancement et de ses récompenses, même, M. Laurent Eynac aura une autorité de droit et de fait sur le plus complexe et le plus délicat des éléments de la défense nationale. Pour faire œuvre qui vaille et qui dure, la continuité dans l'action apparaît indispensable. Les vicissitudes de la politique permettent-elles de l'espérer ? Les doutes, hélas ! ne sont que trop légitimes... C'est là le point faible de la nouvelle organisation, dont le succès dépendra pour beaucoup, dans l'avenir, des hommes appelés à y collaborer.

M. Laurent Eynac ayant tous les pouvoirs aura toutes les responsabilités. Il n'a pas le droit d'échouer. Ses chances de réussite sont sérieuses, car il a la confiance de ce monde de l'aviation, si fermé, trop peu connu, parfois méconnu, où l'intelligence, l'ingéniosité, l'audace font des miracles quotidiens, où le dévouement abonde, le désintéressement est de règle et l'héroïsme si coutumier qu'on le considère comme chose toute naturelle. Mais le nouveau ministre de l'air aura contre lui toutes les obscures influences, toutes les basses intrigues politiciennes et la coalition des petits intérêts égoïstes, contre lesquels il lui faudra lutter avec la dernière énergie. Parviendra-t-il à les briser ? C'est à l'œuvre qu'on jugera l'ouvrier.

René Lara

DECLARATIONS DE M. LAURENT-EYNAC

Les représentants de la presse ont été reçus hier soir, à 17 h. 30, par M. Laurent Eynac. Le ministre de l'air va se mettre immédiatement à l'étude du budget, lequel représente la somme des crédits alloués à l'aviation par les ministères de la guerre, de la marine, du commerce et des colonies.

Pour 1929, ces crédits étaient de l'ordre de 1,472,800,000 francs ; savoir: commerce: 316,800,000 francs ; guerre, 812,600,000 fr.; marine , 319,200,000 francs ; colonies, 24,200,000 francs.

En ce moment on procède, dans chacun des ministères intéressés, à des recherches en vue de déterminer les crédits figurant sous la rubrique « Aéronautique ».

Il importe donc de répartir ce budget suivant la réorganisation générale consacrée par la loi des finances.

M. Laurent Eynac, toutefois, estime insuffisants les crédits affectés au chapitre « Etudes et Expériences ».

Au premier plan doit être placée la question industrielle.

Le ministre de l'air inaugurera une politique de construction. Des réformes seront apportées dans le matériel devenu insuffisant et défectueux. La navigation étant étroitement liée à la construction, le problème technique doit être résolu en premier. C'est pourquoi les raids autant que les tentatives de records seront supprimés pendant le laps de temps nécessaire au redressement de l'aéronautique. M. Laurent Eynac a jugé indispensable cette mesure, qui sera rapportée prochainement. Seuls, les raids d'utilité pratique seront tolérés et, qui plus est, encouragés.

Aéronautique marchande

Le programme actuel, déclare le ministre, consiste à perfectionner l'exploitation des lignes en fonctionnement, de Paris vers les grandes capitales, de façon à assurer une exploitation postale à horaires quotidiens. Par conséquent : organisation des vols de nuit et complément de ces réseaux : de Berlin vers Varsovie et Moscou, et de Paris vers Madrid et éventuellement Lisbonne.

D'autre part, il importe d'organiser d'une manière définitive la liaison méditerranéenne, de France vers la Tunisie, l'Algérie et le Maroc ; prolongement en Méditerranée orientale, vers la Syrie et la ligne britannique du Caire aux Indes ; prolongement vers l'Indochine et l'Extrême-Orient, ainsi que vers l'Amérique du Sud ; prolongement, d'accord avec la Belgique, vers notre centre Afrique et le Congo et au delà, vers Madagascar.

La première audience de la cour d'appel de Metz

Metz, 2 octobre.

Aujourd'hui a eu lieu sous la présidence de M. Monier,la première audience de forme de la chambre d'appel détachée à Metz par une loi spéciale. Me Forêt, bâtonnier, a présenté huit avocats inscrits à la cour qui ont prêté le serment d'usage. L'inauguration officielle de la chambre d'appel par les membres du gouvernement aura lieu à une date ultérieure, lorsque les locaux seront aménagés définitivement.

Un vin d'honneur offert par la municipalité fut ensuite servi aux magistrats. Des discours ont été prononcés par MM. Vautrin, maire, et Monier, président.

AUX ETATS-UNIS

Les dettes et les réparations ne seraient plus liées ?

Washington, 2 octobre.

M. Coolidge considère que la question du règlement des dettes de guerre entre les Etats-Unis et les autres pays est un incident clos, bien que tous les règlements n'aient pas été finalement approuvés.

M. Coolidge a refusé de donner des commentaires à ce sujet, ne voyant aucun avantage à susciter de nouvelles polémiques dans la presse.

Le président estime qu'il n'existe aucun rapport entre la question de la réduction des réparations allemandes et celle du règlement des dettes.

Les Échos

Louvain et l'Institut de France.

L'Institut de France vient de rédiger un rapport qui paraîtra dans le prochain bulletin officiel et qui s'intitule : « Pourquoi nous ne sommes pas allés à l'inauguration de la Bibliothèque de Louvain. » Ce rapport, qui est signé de notre éminent collaborateur et ami M. Widor, dit notamment ceci :

C'est d'accord avec le cardinal Mercier, le Comité et l'Académie des Beaux-Arts, que l'œuvre a été entreprise, poursuivie et achevée. Depuis le 27 juillet 1921 jusqu'à la fin de sa construction, tout a été discuté et adopté en constante et parfaite harmonie : tout, jusqu'à l'inscription commémorative rédigée par le cardinal lui-même : *Furore teutonico dirupta.*

L'incendie d'une bibliothèque déhonore l'humanité. A défaut de textes et de commentaires, une date et la signature de l'architecte ne suffisent pas.

Nous croyons savoir que l'Institut de France pourrait ne pas être étranger à certaines démarches prochaines auprès de S. M. le roi des Belges.

Schwartz, couturier-fourreur, 1, rue Daunou, présente sa nouvelle collection. Très beaux choix de manteaux garnis véritables fourrures et robes, velours imprimés, à des prix très étudiés.

LE CHIEN DE JOSEPHINE BAKER SOUS SEQUESTRE

En voici bien d'une autre!

Vous connaissez Reix, ce magnifique chien berger en compagnie duquel Joséphine Baker tourna le film de la *Sirène des Tropiques*.

Eh bien, un jour, Joséphine Baker passait rue Fontaine avec son fidèle Reix, lorsque soudain une passante, Mme Grasset, s'écria: « Mais c'est mon chien qu'on m'a volé! »

Vous devinez la suite: altercation, rassemblement, tumulte, descente générale chez le commissaire de police ; finalement, référé devant le président Wattine, auquel la dame Grasset réclamait la restitution immédiate de son toutou.

— J'ai des preuves, disait-elle, des cicatrices que je puis montrer.

A dire vrai, les cicatrices ne sont point argument de référé. Aussi bien, en vertu, d'ailleurs, de l'adage « Possession vaut titre », le président Wattine se refusa-t-il à prononcer la restitution demandée. D'autant que Mme Joséphine Baker protestait... vous devinez comment.

Mais, en attendant qu'un tribunal ait statué au fond, il a ordonné la mise sous séquestre du pauvre toutou.

Heureusement, ce sera chez un vétérinaire! — F. B.

C'est en vers que je chante
Les verres qui m'enchantent,
Pour vos yeux, croyez-moi,
Portez les verres « Leroy ».
L'adresse, que l'on s'en souvienne,
Leroy, opticien, 30, rue Vivienne.

Choux-fleurs bon marché...

Les premiers choux-fleurs de toutes tailles vendus en gros sur le marché de Saint-Malo ont été payés par les exportateurs de 160 à 180 francs le cent.

Comme ils se vendent 500 francs le cent à Paris, il faut croire que les frais de transport sont accrus dans de singulières proportions... ou bien que les intermédiaires en prennent à leur aise avec les consommateurs.

Un monument à Mgr Duchesne va être érigé à Saint-Malo.

En vue de réaliser la décision du conseil municipal d'élever sur la place de cette ville, d'où le prélat était originaire, un monument à Mgr Duchesne, un comité va être constitué et placé sous le patronage d'un membre de l'Académie française, dont il était membre.

Les Georgiques à Buc.

André Chénier avait commencé une œuvre de longue haleine consacrée à la poésie scientifique. Ce n'était pas sans raison et sans quelque pressentiment de l'avenir.

L'exposition de machines agricoles de Buc, inaugurée hier après-midi par M. Queuille, offre une riche matière aux développements poétiques. Seul un favori des Muses pourrait chanter comme il convient ses tentes pavoisées et ses machines qui la font ressembler au camp d'une armée. Un autre comparerait le soc des charrues fendant le sol à la proue des vaisseaux fendant les flots, ou bien il verrait dans les tracteurs automobiles je ne sais quelle survivance des bêtes antédiluviennes.

Le respect du passé.

L'ancienne abbaye du Vœu, à Cherbourg, transformée en caserne après la Révolution, a été adjugée pour 100,100 francs à un ancien notaire qui la transformera en cité ouvrière tout en respectant les parties historiques importantes de l'édifice.

Du 3 au 10 octobre, Eliascheff et fils, 4, faubourg Poissonnière, cédera ses manteaux astrakan pleines peaux à 4,450 francs, ses manteaux poulain, agneau rasé noir et murmel à 1,800 fr. (Succursales : Nice, Vittel, Vichy et Biarritz.)

Le Coq

DERNIERS COURS DES CHANGES

Livre, 123 99 (— 0 05). — Dollar, 25 5725 (— 0 0025). — Belga, 355 50 (sans changement). — Lire, 133 65 (+ 0 15). — Peseta espagnole, 418 (— 1 25). — Franc suisse, 492 (sans changement). — Florin hollandais, 1025 25 (— 0 75).

LA TEMPERATURE

Probabilités pour la journée du 3 octobre

Région parisienne: vent variable, faible ou modéré; ciel très nuageux, éclaircies, ondées éparses.

Température stationnaire.

AUJOURD'HUI

Fête: Sainte Fauste.

14 heures. — Courses au Tremblay.

19 heures. — Vigiles de la Flamme: Association des fonctionnaires et agents de l'Office national météorologique anciens combattants; Association des anciens combattants et groupement des mutilés du ministère des travaux publics.

20 h. 45. — Théâtre de la Madeleine: Répétition générale de *Broadway*.

Une série noire pour les officiels...

M. Le Hars, sénateur, tué en auto
M. Bouilloux-Lafont, vice-président de la Chambre, blessé

Après la mort tragique de M. Bokanowski et le bras cassé de M. Léon Perrier, voilà que M. Bouilloux-Lafont, vice-président de la Chambre, vient d'avoir l'épaule gauche fracturée dans un accident d'automobile. En même temps que le député du Finistère, un sénateur du même département, M. Le Hars, maire de Quimper, a été tué.

Et l'on apprend que le général Dubail, grand chancelier de la Légion d'honneur, a failli être renversé par un car automobile qui, à Caen, heurta violemment sa voiture hier dans des conditions semblables à celles auxquelles échappa M. Lamoureux, ancien ministre, l'autre dimanche.

Et l'ancien préfet de police, M. Naudin, a également subi le mauvais sort !

Les anciens discerneraient des signes dans ces conjonctures dramatiques...

⁂

Voici les dépêches que nous recevons à ce sujet :

Quimper, 2 octobre.

Ce matin, alors qu'ils se rendaient en automobile à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Louppe, sénateur du Finistère, décédé, MM. Bouilloux-Lafont et le sénateur Le Hars, maire de Quimper, ont été victimes d'un terrible accident. La voiture ayant été prise en écharpe par une camionnette, à un croisement de routes entre Quimper et Morlaix, et ayant fait une embardée, tous deux furent précipités sur le sol. M. Bouilloux-Lafont a été relevé avec une épaule fracturée et des contusions diverses. M. Le Hars a succombé aux blessures qu'il avait reçues.

M. Bouilloux-Lafont a été transporté à Plougouven. La fracture a pu être réduite immédiatement et l'opération s'est effectuée dans d'excellentes conditions. L'état du vice-président de la Chambre n'est pas grave.

Caen, 2 octobre.

Le général Dubail, grand chancelier de la Légion d'honneur, actuellement en villégiature à Luc-sur-Mer, a échappé à un accident d'automobile, rue Saint-Jean, à Caen. Il se trouvait dans sa voiture, conduite par le chauffeur Oussange, quand le véhicule fut heurté par un car électrique et projeté contre une autre automobile ; il n'y eut que de légers dégâts matériels et le général Dubail sortit sain et sauf de l'accident.

⁂

Enfin, signalons qu'à l'angle de l'avenue des Gobelins et du boulevard Saint-Marcel, l'automobile de M. Naudin, conseiller d'Etat, ancien préfet de police, est entrée en collision avec un taxi. Dégâts matériels.

La catastrophe de Nieuport

Dégâts incalculables

Les dernières nouvelles laissent espérer que l'inondation pourra être localisée, les brèches des écluses et des digues hâtivement réparées et que les eaux se retireront rapidement ; d'autres estiment que les conséquences de la catastrophe sont incalculables.

Tous les territoires des communes désormais historiques de Ramscapelle, Saint-Georges et Oostduikerke, sur l'ancien front de l'Yser, sont sous l'eau, ainsi qu'une partie de la voie ferrée vers Dixmude et la route de Nieuport à Ramscapelle. Quant à la route de Nieuport à Furnes, elle est en partie effondrée. Les eaux s'étendent sur la plaine jusqu'au pont du Pélican, vers Wulpen, où il y eut tant de combats acharnés en 1914.

On se croirait revenus aux jours de cet hiver où les plaines étaient inondées pour arrêter l'invasion allemande.

Démagogie britannique

La motion de M. Mac Donald votée au Congrès travailliste

Londres, 2 octobre.

La majeure partie de la séance d'aujourd'hui du congrès annuel du Labour Party a été consacrée à la discussion sur le rapport du comité exécutif du parti condamnant sévèrement la politique étrangère du gouvernement Baldwin.

En même temps que ce rapport, M. Ramsay Mac Donald déposa une longue résolution demandant :

1° Que le gouvernement britannique signe un traité général d'arbitrage ;

2° Que le compromis naval franco-anglais soit abandonné ;

3° Que le gouvernement britannique signe un traité effectif de désarmement;

4° Que le gouvernement britannique exige le rappel sans conditions de toutes les troupes britanniques actuellement sur le Rhin.

M. Ramsay Mac Donald accusa le gouvernement britannique d'avoir depuis 1924 poursuivi à Genève une politique contraire à l'établissement d'une paix mondiale.

Au lieu d'exposer clairement ce que nous voulions, a-t-il dit, et qui était notre idéal de paix, les représentants britanniques à Genève n'ont rien fait d'autre que de signer des compromis avec les autres puissances.

Chaque fois que le gouvernement britannique fut appelé à discuter la question du désarmement, poursuivit l'orateur, il l'a fait de telle façon que la discussion sur le désarmement devenait une discussion sur la meilleure méthode à employer pour se préparer à la guerre.

Puis, M. Ramsay Mac Donald affirma que le récent compromis naval franco-anglais n'était rien d'autre qu'un accord aux termes duquel la France recevait la sanction britannique concernant ses besoins militaires en cas de guerre en échange d'une sanction française concernant les besoins de la Grande-Bretagne, sur mer.

Aussi, dit le chef de l'opposition, nous interpellerons le gouvernement à ce sujet à la rentrée parlementaire.

La motion de M. Mac Donald a été adoptée.

Le général Gouraud assiste à des manœuvres au camp de Châlons

Le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, s'est rendu au camp de Châlons, où il a assisté aux manœuvres de la 10e division de Paris. Les éléments se composaient des 46e et 31e d'infanterie, 322e d'artillerie de campagne, 310e d'artillerie lourde, 551e et 508e de chars de combat de Mourmelon-le-Grand.

Visage inquiétant de la Politique

M. Albert Thomas applaudi par les syndicalistes chrétiens. — La « conciliation obligatoire », mirage social. — Notre influence en Syrie menacée. — Les radicaux-socialistes feront modifier le budget

PAR M. GAETAN SANVOISIN

M. Albert Thomas applaudi par les socialistes chrétiens, le vocabulaire social s'enrichissant de l'expression « conciliation obligatoire », les socialistes partant en guerre contre nos missions en Syrie et les radicaux prenant, à la place des modérés tardifs, l'initiative de la critique budgétaire, tels sont les points principaux de l'actualité politique.

Nous les allons commenter brièvement.

Le loup dans la bergerie

Hier, un communiqué me parvenait, avec « prière d'insérer ». Il s'agissait d'un compte rendu sur le quatrième congrès tenu à Munich, du 25 au 28 septembre, par le quatrième congrès international des syndicats chrétiens. Les Allemands y dominèrent. Voilà ce qui, à première vue, frappe, sans étonner, et l'on constate ainsi que MM. Grieser, directeur au ministère du travail du Reich ; Held, président du conseil de Bavière, et Stegerwald, président de la Confédération germanique des syndicats chrétiens, y occupèrent la vedette...

Mais n'épiloguons pas. Le fait qui compte ici, surtout, est le suivant : *Au cours de la dernière journée du congrès, M. Albert Thomas, directeur du Bureau international du travail, exprima chaleureusement sa sympathie à l'égard du mouvement syndical chrétien.*

Nous n'oubions pas les circonstances dans lesquelles M. Albert Thomas a proclamé, il n'y a pas longtemps, — M. François Coty l'a souligné, au *Figaro* — ses vues favorables à une certaine évolution du syndicalisme fasciste; nous n'ignorons point qu'il s'est publiquement attendri, pendant la guerre, sur son vieil oncle, brave curé de campagne, dont la photographie n'a peut-être pas cessé d'orner son cabinet de travail, et nous ne mésestimons pas l'appui matériel et moral qu'a apporté à la victoire son passage au ministère de l'armement.

Mais, ces opportunismes et ces étapes dûment rappelés, nous nous étonnerons que des catholiques placent leur action sous l'égide d'un homme qui n'a jamais rompu avec l'école de Karl Marx et avec le collectivisme révolutionnaire.

Le plus grave des désordres, et le plus irrémédiable, c'est celui des esprits.

La piperie des mots

Nous voilà donc pourvus d'une nouvelle formule : la « conciliation obligatoire ». Cette expression fait un peu penser à la « spontanéité de commande » ou à « l'indéfectible amitié » des petites trahisons parlementaires.

Soyons sérieux... Quand on met la

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ÉDITION DE 5 HEURES DU MATIN

Dernière Heure

ÉDITION DE 5 HEURES DU MATIN

EN ALLEMAGNE

Les négociations de Genève

Un exposé de M. H. Muller

Berlin, 2 octobre.

Les présidents du conseil des Etats allemands, réunis ce matin au palais de la chancellerie, ont entendu l'exposé détaillé du chancelier Muller sur les dernières négociations de Genève et les explications complémentaires du secrétaire d'Etat de Schubert. Tous les ministres d'Empire présents à Berlin assistaient à cette conférence qui, interrompue pour le déjeuner, fut reprise au début de l'après-midi ; les délibérations en sont confidentielles.

D'après un communiqué de l'agence Wolff, les présidents du conseil auraient unanimement approuvé l'attitude de la délégation allemande à Genève.

LA SITUATION POLITIQUE

M. Curtius, ministre de l'économie publique et membre du groupe populiste du Reichstag, s'est entretenu ce matin avec le président du conseil prussien, M. Braun, d'un élargissement de la coalition gouvernementale prussienne et d'une entrée éventuelle des populistes dans le cabinet prussien. On sait que le centre exigea en échange, lors de la formation du cabinet d'Empire actuel, un portefeuille supplémentaire dans ce dernier ; finalement, les pourparlers furent renvoyés à la rentrée de la Chambre prussienne, qui vient d'avoir lieu aujourd'hui. Le fait que les populistes ont saisi l'initiative de la reprise des négociations laisse supposer un manque d'empressement du côté centre. Les derniers discours de M. Marx et de M. Stresemann et de récents articles de la *Germania* démontraient que les dirigeants du centre ne tiennent guère, pour l'instant, à changer en collaboration ouverte l'appui officieux fourni par leur parti au cabinet ; ils préféreraient ne se prononcer ouvertement ni pour une collaboration avec les partis bourgeois, ni pour la grande coalition, allant des socialistes aux populistes, qu'ils avaient eux-mêmes préconisées à l'issue des dernières élections.

Le mot d'ordre du centre semble être en ce moment de demeurer dans l'expectative et de n'accepter aucune responsabilité dans le gouvernement, tout en y conservant une certaine surveillance.

Dans ces conditions, les pourparlers qui viennent de s'ouvrir par l'entrevue de MM. Curtius et Braun et qui porte, dit-on, à la fois sur d'éventuels remaniements dans les cabinets du Reich et de la Prusse, s'annoncent comme devant être particulièrement laborieux.

LE « CASQUE D'ACIER » ET LE PARTI POPULISTE

Le bureau du groupe populiste au Reichstag a décidé que, vu l'attitude prise par l'organisation « Casque d'Acier » à l'égard de la Constitution, aucun membre du groupe du Reichstag ne pourra plus en faire partie.

De leur côté, les députés populistes à la Diète prussienne ont également décidé aujourd'hui de se retirer du « Casque d'Acier » aussi longtemps que cette organisation ne reviendra pas à la neutralité politique qu'elle s'était engagée à observer.

LE RAID DU DIRIGEABLE « COMTE ZEPPELIN »

Berlin, 2 octobre.

Le dirigeable *Comte-Zeppelin* a entrepris ce matin à 7 heures sa deuxième randonnée, la dernière avant le vol transatlantique dont la date n'est pas encore fixée. Les personnes ayant pris place à bord sont au nombre de soixante-dix, dont vingt passagers.

A 8 heures, le zeppelin faisait son apparition à Ulm, à 9 h. 8 à Nuremberg, à midi à Francfort, à 14 h. 20 à Coblence, à 15 heures à Cologne et, à 20 h. 30 à Amsterdam.

La capitale du Reich, que le dirigeable *Z-R 3*, cédé par le Reich aux Etats-Unis au titre des réparations, avait survolée le 20 septembre 1924, a éprouvé une vive déception en apprenant que le nouveau dirigeable avait dû renoncer à son projet à cause du mauvais temps.

De bonne heure dans la matinée, alors que le dirigeable devait survoler Berlin qu'à midi, de nombreux curieux étaient postés aux fenêtres et sur les toits, tandis qu'une foule dense était massée dans les rues, surtout aux abords du palais de la Présidence sur lequel le zeppelin devait laisser tomber une couronne de roses à l'occasion du quatre-vingt-unième anniversaire du président.

Quand à dix heures la nouvelle se répandit que le *Comte Zeppelin* ne survolerait pas Berlin la foule se dispersa lentement et comme à regret, tout en conservant l'espoir que la visite du dirigeable ne serait retardée que de vingt-quatre heures.

La Funkstelle, station de T. S. F. de Berlin, avait annoncé que, pour satisfaire la curiosité de la population berlinoise, elle transmettrait par radiotéléphonie les nouvelles concernant le voyage du zeppelin, mais le docteur Ecker, qu'elle avait réussi à atteindre, a répondu que deux grandes maisons d'édition de Berlin : Ullstein et Scherl, avait acquis le monopole du service d'informations et que, dans ces conditions, il ne pouvait fournir aucun renseignement.

Les journaux de gauche, particulièrement le *Vorwaerts*, estiment que ce monopole est inacceptable, d'autant plus que le *Comte-Zeppelin* a été construit grâce aux fonds obtenus par une souscription nationale.

M. Venizelos retour de Londres

M. Venizelos, président du conseil de Grèce, retour de Londres, est arrivé ce soir à la gare du Nord, à 23 h. 25.

Le premier ministre de Grèce quitte Paris aujourd'hui dans la soirée. Il passera quelques jours incognito en Suisse, dans la région de Montreux, avant de gagner Belgrade, dernière étape de son voyage diplomatique en Europe. A sa descente du train, M. Venizelos a été salué par M. Politis, ministre de Grèce à Paris, et le haut personnel de l'ambassade.

EN AUSTRALIE

LA GREVE DES DOCKERS

Melbourne, 2 octobre.

Le calme règne aujourd'hui grâce à un déploiement important de forces de police.

La conférence des syndicats maritimes et des transports a rejeté, par une forte majorité, des amendements suivant lesquels des ordres seraient donnés aux dockers d'accepter toutes les licences, de reprendre le travail et ensuite d'attaquer la nouvelle réglementation en haute-cour.

Une motion proposant l'extension de la grève a été soumise à l'étude d'un sous-comité spécial. Suivant cette motion, tous les dockers auraient pour consigne de refuser les licences et aucun trade-unioniste ne devrait toucher aux marchandises qui auraient été chargées ou déchargées par des volontaires.

Les marins-chauffeurs et les stewards, refusant de coopérer avec les volontaires, ont abandonné aujourd'hui deux navires.

Contrairement à ce qui avait été convenu, les grévistes d'Adélaïde ont refusé de reprendre le travail tant que n'aura pas été fixée la réunion d'une conférence pour discuter avec les armateurs la question du travail des volontaires.

Les armateurs de Brisbane ont refusé les licences réclamées par les syndiqués en déclarant qu'il y avait abondance de travailleurs volontaires.

EN SUISSE

Eboulement de montagne

Berne, 2 octobre.

Aujourd'hui, à 15 heures, un éboulement s'est produit au Monte Arbine, près de Bellinzona. Le sommet de la montagne, dans une immense avalanche, a été précipité dans la vallée. La superficie de l'avalanche est de deux kilomètres carrés et demi et d'une hauteur de cent mètres. Une vingtaine de chalets ont été ensevelis.

L'éboulement était prévu depuis quelque temps et les alpages avaient été évacués. On ne sait pas encore s'il y a des victimes.

EN BELGIQUE

Les inondations de Nieuport

La marée détruit les nouveaux ouvrages

Nieuport, 2 octobre.

Les soldats ont travaillé toute la nuit et la matinée à édifier des ouvrages de protection à l'endroit où la digue du canal de Furnes s'est rompue. Mais il est douteux que les ouvrages résistent à la grande marée de l'après-midi.

Le câble téléphonique Angleterre-Belgique émerge. Il est possible qu'il soit endommagé.

A deux heures la marée a déferlé au-dessus du barrage improvisé ; les eaux tombaient en cascade d'une grande hauteur dans le canal de Furnes, qui a grossi en quelques minutes. Les inondations doivent fatalement s'étendre encore.

On craint toujours pour le câble téléphonique Bruxelles-Angleterre. Le gouverneur de la Flandre occidentale est venu sur les lieux. On a ouvert les écluses pour envoyer les eaux dans le canal de dérivation et dans l'Yser, mais la quantité d'eau est trop forte pour que cette mesure soit efficace. Les soldats continuent à travailler.

EN POLOGNE

Les négociations polono-dantzicoises

Varsovie, 2 octobre.

Vers la mi-octobre commenceront, à Varsovie, les négociations pour la conclusion d'une nouvelle convention entre la Pologne et la ville libre de Dantzig, au sujet de la participation de Dantzig dans les recettes douanières de la Pologne. En vertu de la convention qui avait expiré le 1er septembre dernier, le Sénat de la ville de Dantzig recevait du trésor polonais environ 8 0/0 de la somme totale des recettes douanières du trésor polonais. Ainsi la ville libre avait un revenu garanti jusqu'à concurrence de 14 millions de florins (gulden) sous réserve que la participation de la ville libre dans les recettes douanières polonaises ne saurait dépasser la somme de 20 millions de florins.

LES ESSAIS DE L'AUTOGIRE

Le Bourget, 2 octobre.

M. de La Cierva a fait un nouvel essai de son autogire de 16 h. 05 à 16 h. 15. Après avoir décrit un grand cercle en roulant sur l'aérodrome, il s'est élevé avec facilité et a exécuté une descente très réussie.

L'aviateur a l'intention de partir demain, à 10 heures, pour Bruxelles, avec escale à Valenciennes.

— De Madrid : Le général Primo de Rivera est arrivé hier, venant de Saint-Sébastien. Il a été reçu à la gare par tous les ministres.

— De Bucarest : Le maréchal Pilsudski est parti hier, à 15 heures, pour Varsovie. Il a été salué à la gare par le président du conseil, les membres du gouvernement et le corps diplomatique.

— De Los Angeles : Sir Austen Chamberlain a visité les studios d'Hollywood. Il est parti ensuite pour Wilmington, où il embarquera à bord du *President-Adams* pour San-Francisco.

— De Rochester : M. Franklin Roosevelt a été nommé par le parti démocrate candidat aux fonctions de gouverneur de l'Etat de New-York. M. Roosevelt était secrétaire adjoint au ministère de la marine sous le président Wilson.

— De Copenhague : M. Slebsager, ministre du commerce, a donné sa démission par suite du désaccord existant entre ses collègues en ce qui concerne la reconstruction de la Privat Banken.

Les attributions du ministre de l'air

Le *Journal officiel* publie ce matin le texte du décret fixant les attributions du ministre de l'air. En voici les parties essentielles :

Article 1. — Le ministre de l'air a sous son autorité les éléments ci-après :

1° Les directions et services du ministère du commerce composant actuellement la direction générale de l'aéronautique et de transports aériens ;

2° Les directions et services aéronautiques ressortissant actuellement au ministère de la guerre, savoir :

La direction de l'aéronautique militaire (12e direction).

Les divisions et brigades aériennes et commandement de l'aviation d'Algérie.

Les régiments et groupes d'aviation formant corps.

Les régiments d'aérostation.

Les groupes et compagnies d'ouvriers d'aéronautique, etc., etc.

Art. 2. — Les directions, services, formations, établissements, écoles, etc..., énumérés ci-dessus et tout leur personnel civil, militaire et marin, passent en conservant leur statut respectif, sous l'autorité du ministre de l'air.

Leur matériel est attribué en propre au ministère de l'air.

Toutefois, le personnel de l'aéronautique embarqué appartient au département de la marine et reste sous les ordres directs du ministre de la marine.

Pendant un délai de trois mois à partir de la promulgation de la loi qui fixera le statut de l'armée de l'air, le personnel actuel de l'aéronautique maritime qui ne forme pas un corps distinctif au sein de l'armée de mer, aura la faculté d'opter entre l'armée de mer et l'armée de l'air.

. . . . . .

Art. 3. — Tous les immeubles, terrains ou installations des départements de la guerre, de la marine et des colonies actuellement affectés à un usage aéronautique ou au logement des formations de l'aéronautique soit attribués au ministère de l'air, sauf ceux compris dans l'enceinte d'un arsenal de la marine.

La remise effective aura lieu dans les conditions qui seront fixées ultérieurement par accord entre les départements intéressés.

Art. 4. — Le budget des dépenses concernant tous les services de l'aéronautique sera préparé par le ministre de l'air, après avis des ministres de la guerre, de la marine et des colonies relativement à leurs besoins.

Art. 5. — Les commandes de matériel de toute nature et les marchés y relatifs seront passés par le ministre de l'air.

Art. 6. — Le ministre de l'air mettra, d'une façon permanente, les formations nécessaires à la disposition des ministères de la guerre, de la marine et des colonies en ce qui concerne leur utilisation tactique en coopération avec les armées de terre et de mer et l'instruction en liaison avec les autres armes.

En ce qui concerne particulièrement le ministère de la guerre, seront mises en permanence à la disposition, pour leur utilisation tactique, les unités aéronautiques ci-après :

1° Les régiments et groupes d'aviation de renseignements (huit régiments et cinq groupes autonomes), y compris les groupes de chasse des régiments mixtes ;

2° Les deux régiments d'aérostation ;

3° Les organes de commandement correspondants.

Seront également mis à la disposition tactique du ministère de la guerre les deux régiments de chasse, ensemble ou séparément, lorsqu'il en fera la demande au ministère de l'air.

Le nombre des escadrilles et groupes des régiments de renseignements, y compris les groupes de chasse, ne pourra être modifié qu'après accord avec le ministère de la guerre.

La mobilisation de l'armée de l'air

La mobilisation de l'armée de l'air incombera intégralement au ministère de l'air. Le nombre et la nature des formations aériennes des armées de terre et de mer et du territoire sont fixés par accord entre les ministères intéressés.

Les échanges de personnel (états-majors et services) entde le ministère de l'air d'une part et les ministères de la guerre et de la marine d'autre part seront réglés par des instructions interministérielles.

La fin du décret concerne l'attribution des décorations et les mesures transitoires pour les engagements de dépenses et relatives aux matériels et aux installations techniques.

L'organisation du ministère de l'air

Le Parlement devra voter plusieurs lois relatives à la constitution de l'armée de l'air. En d'autres termes, les décrets seront complétés par un certain nombre de textes législatifs nécessités par la concentration de tous les services de l'aéronautique. Il est déjà question, en ce qui concerne le personnel, de laisser à ce dernier le droit de demeurer dans l'armée de l'air ou de rentrer dans le cadre de la guerre ou de la marine après leur service actif dans l'aviation.

La Chambre sera saisie dès sa rentrée.

M. Bokanowski et ses compagnons à l'ordre de la Nation

Le *Journal officiel* publie un décret citant à l'ordre de la nation MM. Bokanowski, ministre du commerce ; Jean-Albert Lefranc, secrétaire général de la Compagnie de navigation aérienne ; Gabriel Hanin, pilote d'avion ; Henri Vidal, mécanicien d'aéronautique ; Maurice Wollins, radiotélégraphiste, qui ont péri dans la catastrophe aérienne que l'on connaît, près de Toul.

— De New-York : Un chargement d'or, d'une valeur de deux millions et demi de dollars, a été acheté à Londres et sera expédié en Amérique sur le paquebot *Olympic*. C'est le deuxième envoi d'Angleterre en Amérique cette année.

— De Madrid : Dans la nuit du 6 au 7 courant, l'heure normale sera rétablie en Espagne.

MARIO LIVINGSTON
Affaires immobilières dans la République Argentine
PLACEMENTS ANNUELS Frs : 300 MILLIONS
Av. Diagonal Saenz Pena 637
BUENOS-AYRES
Références en France : M. Carlos de Olazabal, 2, rue Drouot, Paris

L'AMÉRIQUE LATINE

ARGENTINE

⁂ M. et Mme Saturnino Unzue ont offert un élégant dîner à l'occasion du départ de Mme Unzue de Quintana pour Buenos-Ayres.

⁂ Au théâtre Femina, les personnalités les plus élégantes de la colonie sud-américaine assistaient aux débuts du guitariste Carlos Gardel.

⁂ M. et Mme Félix Azaga Unzue ont offert, à l'hôtel Ritz, un très élégant dîner.

⁂ M. Rafael Cornille, M. et Mme Michel Ardohain, M. et Mme Gaston Weltjens, de Buenos-Ayres, sont arrivés à l'hôtel Regina, à Paris.

JOSE GUTHMANN et Cia
Joyeros Importadores
424, calle Esmeralda, 424
BUENOS-AIRES
se tiennent à la disposition de leur clientèle chez
MM. J. GUTHMANN et Cie
Commission - Exportation
35, BOULEVARD HAUSSMANN, 35

Buenos-Ayres, 2 octobre.

⁂ Les chiffres relatifs à la récolte de coton de cette année ont été récemment publiés par le ministère de l'agriculture. La récolte totale est évaluée à 73,410 tonnes, ainsi réparties : Chaco, 68,106 tonnes ; Corrientes, 4,306 tonnes ; autres provinces et territoires, 998 tonnes. On déclare que bien que la récolte soit bonne, et dans son ensemble exempte d'insectes, une partie a été abîmée par une humidité excessive, qui a provoqué la rupture de capsules avant leur maturité et qui a également amené des retards, le moment de la récolte venu. Les pertes ainsi causées varient de 15 à 30 0/0 de la récolte. La fibre serait bonne, bien qu'avec une certaine humidité et des défauts de couleur dûs aux conditions ci-dessus indiquées. La graine de coton serait, dit-on, d'une qualité anormalement médiocre. On espère néanmoins que les résultats matériels de l'exploitation de l'année seront très satisfaisants pour les planteurs, la récolte générale étant belle et les prix pratiqués, rémunérateurs.

⁂ On s'intéresse aux possibilités de développement de la culture locale du tabac. La plante vient très bien en Argentine, mais les planteurs ont été si lassés par les restrictions fiscales que la quantité de feuilles séchées produites chaque année tend à diminuer plutôt qu'à augmenter. Afin de parer à ces inconvénients, l'administrateur du département des revenus intérieurs propose de passer une loi aux termes de laquelle seraient construits des entrepôts fiscaux à tabac dans les régions productrices. Les planteurs pourraient y adresser leur récolte pour y être classée et entreposée à des conditions modérées. Le tabac ainsi entreposé pourrait être vendu sous sa forme de récépissé d'entrepôt et il pourrait servir également de gage dans les conditions établies par les lois sur les warrants.

⁂ Le gouvernement a accepté un prêt de la Banque Argentina-Uruguayenne de dix millions de pesos or, à une année de délai, et 5 1/2 pour cent d'intérêts. Cette somme est destinée à rembourser au Trésor l'avance faite pour payer aux banquiers nord-américains le crédit dont le renouvellement n'avait pas été accepté.

⁂ Place du Onze-Septembre, la première pierre du monument à Rivadavia a été posée. Des discours ont été prononcés par le président de la République, et M. Fernando Saguier, président de la commission du monument.

⁂ La chancellerie a été informée par l'ambassadeur de l'Argentine à Lima, le représentant de l'Argentine à Santiago-du-Chili, et le ministre à Quito que les gouvernements de ces trois pays enverront des ambassades extraordinaires pour les représenter à la transmission des pouvoirs, le 12 courant.

⁂ Les marins espagnols du bateau-école *Elcano* continuent à être très fêtés. L'*Elcano* partira après-demain.

⁂ Marché des céréales :

Blé, 10 30 ; lin, 15 45 ; maïs, 8 45.

⁂ Bœufs pour frigorifique : 0 245/0 34.

Bœufs pour la consommation : 0 193/0 241. — (*La Nacion.*)

⁂ Cours d'achat du peso argentin pratiqués dans la journée du 2 octobre 1928 par le Banco Espanol del Rio de La Plata, 8, avenue de l'Opéra (adresse télégraphique : « Spainbank ») :

Plus haut, 10 73 ; plus bas, 10 71 ; clôture, 10 72.

⁂ Cours de la Cédule hypothécaire argentine : 493.

« LA TEMPORADA »

⁂ Le numéro d'été de *La Temporada* vient de paraître, résumant et reflétant magnifiquement les grands événements de la saison sud-américaine écoulée. L'élite sud-américaine conservera ce beau souvenir comme les annales illustrées de son séjour en France. En vente au Courrier des Banques sud-américaines, et 58, avenue Montaigne.

BRESIL

⁂ Commémorant le cent unième anniversaire de la fondation du *Jornal do Commercio*, de Rio-de-Janeiro, M. Félix Pacheco, de l'Académie brésilienne des lettres, ancien ministre des affaires étrangères du Brésil, directeur de ce journal, et Mme Félix Pacheco ont offert, hier soir, à l'hôtel Crillon, un très élégant dîner.

Cette belle fête a eu lieu dans le salon des Aigles, où, autour d'une table magnifiquement dressée et ornée des plus rares fleurs de la saison, se trouvaient réunis : M. Luis de Souza Dantas, ambassadeur du Brésil, le ministre adjoint près l'ambassade et Mme Moniz de Aragao ; le consul général du Brésil à Paris et Mme et Mlle Joao Baptista Lopes ; le conseiller près l'ambassade du Brésil et Mme Mario de Pimentel Brandao ; Mlle Vera de Pimentel Brandao ; M. de Seguier, consul général du Portugal ; M. Roberto de Mesquita, consul général du Brésil ; M. Francisco Guimaraes, attaché commercial du Brésil ; MM. Alves de Souza, Joao Ruy Barbosa, Caio de Mello Franco, Trajano Medeiros de Paço, secrétaires de l'ambassade, etc., etc.

Rio-de-Janeiro, 1er octobre.

⁂ Le franc a été coté de 328 à 329 reis. Le milreis a été coté 6 d.

Santos, 1er octobre.

⁂ Cours du café, type n° 4 : 33,500 reis les 10 kilos ; type n° 7 : nominal ; ventes : 29,000 sacs ; stocks : 1,054,114 sacs.

(*Americana.*)

CHILI

Santiago-du-Chili, 2 octobre.

⁂ L'anniversaire de l'indépendance a donné lieu à de grandes fêtes officielles et à de nombreuses réjouissances populaires.

⁂ Le Congrès national a voté un crédit de 90 millions de pesos destiné à la construction et à l'amélioration des routes.

⁂ A la Bourse de commerce de Santiago, on a fait des transactions dans le courant du mois d'août pour une valeur de 77,449,349 pesos.

⁂ Pendant les sept premiers mois de l'année en cours, on a exporté 18 millions de kilos de haricots, contre 12 millions pendant toute l'année précédente.

⁂ La Caisse industrielle, qui facilitera des emprunts aux petits fabricants, a commencé à fonctionner.

⁂ La Caisse de prévision des chemins de fer de l'Etat a destiné cinq millions pour acheter des propriétés aux employés de ladite entreprise.

⁂ Le recensement scolaire pratiqué dernièrement a donné un total de 457,000 élèves inscrits dans les écoles fiscales du pays.

Cadeo

Petites Informations

A partir de ce jour

la Maison Henriette Thuillier, ancienne maison Taris, sera transférée 40, rue Marbeuf, Paris (8e).

Voir en quatrième page :

AU PAYS DE COCAGNE

La table... et nous !...

4-17
PENDANT
3 JOURS SEULEMENT
PARDESSUS et COMPLETS
PRIX EXCEPTIONNELS
BELLE JARDINIÈRE
(VOIR EN CINQUIEME PAGE)

Henri-Labourdette
Expose ses derniers modèles
sur son Stand N° 4 Coupole d'Antin

LE "GAULOIS" AU THÉATRE

Les Premières

AU THÉATRE EDOUARD-VII. — *Mariette ou comment on écrit l'histoire*, comédie musicale en quatre actes, de M. Sacha Guitry, musique de M. Oscar Strauss.

Trois images d'Epinal et une conclusion. Les trois images sont brèves, comme il convenait : la première est une amusante parodie d'opéra, la seconde une comédie un tantinet sentimentale, la troisième un mélodrame musical. Elles narrent assez simplement les trois phases capitales d'une liaison qu'aurait eue l'empereur Napoléon III avec une jeune cantatrice, Mariette Fleury, que personnifie le plus délicieusement du monde Mme Yvonne Printemps.

Il semble bien, d'ailleurs, qu'il ne s'agisse là que d'un important prologue en trois parties destiné à amener le quatrième acte qui est du meilleur, de l'excellent Sacha Guitry. Ici, l'auteur, que nous avons vu précédemment sous les traits augustes et froids de Louis-Napoléon, a changé d'emploi. Il est devenu, par sa grâce et son esprit, un journaliste d'une bonhomie très subtile et réjouissante au possible chargé d'interviewer une vénérable centenaire dont la mémoire a de charmantes, mais très compréhensibles défaillances.

Et c'est exquis d'ironie et d'habileté. Au reste, un ouvrage de M. Sacha Guitry ne se raconte pas ; il vaut par mille riens, mille trouvailles qu'il faut entendre ou voir bien plus que par sa trame, d'une légèreté maintes fois aérienne.

⁂

La partition de M. Oscar Strauss est bien honnête : elle accompagne le plus souvent avec discrétion les boutades de M. Sacha Guitry. On sent que le compositeur l'a écrite avec beaucoup de science et de soin. Les valses succèdent mélancoliquement aux valses. Mais Mme Printemps chante souvent. Et ceci fait oublier cela.

Le prélude du quatrième acte est, cependant, assez ingénieux. C'est une manière de récapitulation de trois quarts de siècle de musique qui manque toutefois un peu de fantaisie.

Ah ! si M. Sacha Guitry était aussi compositeur !

Cette comédie musicale — pour une fois, cette désignation est à peu près juste — est parfaitement interprétée. Il faudrait répéter tout le bien qu'on a déjà dit et redit de Mme Yvonne Printemps, toujours gracieuse, toujours adorable. M. Aquistapace possède une voix magnifique dont il sait se servir consciencieusement.

Mlles Jane Montange, Yvonne Gay, Renée Senac, Clara Dorel, Marie Rocca ; MM. Chanot, Remongin, Métairie, Jean Rocca et le jeune Bonavia sont très bien. Quant à M. Sacha Guitry, il est toujours lui-même : cynique, tendre, malicieux, irrésistible...

Par intérim :

G.-F. Moirinat

Les Théâtres

Mlle Parysis joue une pièce de M. Brieux

C'est au théâtre Michel que cela se passe. Il faut voir la gouailleuse créatrice de *L'Arpète*, celle qui était naguère encore l'étoile des revues du concert Mayol, dans *Un Ménage de Hannetons*. Car cette jeune femme étonnante interprète l'œuvre de M. Eugène Brieux, dramaturge illustre et académicien des plus notoires, avec une rare perfection. Elle y prodigue, fort aisément, des dons exceptionnels : sa verve, son brio et une certaine truculence un peu canaille dont elle sait tirer d'irrésistibles effets. Au troisième et au quatrième actes, notamment, elle montre toute la souplesse, tout le réalisme joyeux et tendre dont elle est capable.

Ce qu'elle fait vaut d'être signalé, tant elle y met de sa personnalité acide, d'émotion simple et communicative.

Son jeu est si nerveux et si frais à la fois qu'on dirait volontiers — grâce à elle — de ce *Ménage de Hannetons* qu'il est écrit d'hier à peine.

N.

Dans les Théâtres

La répétition et la première de ce soir

— **Au Théâtre de la Madeleine**, à 8 h. 45, répétition générale de *Broadway*, pièce en trois actes de MM. Philip Dunning et George Abbot, adaptée par M. Ch. Méré, dont voici la distribution : MM. Abel Tarride (Nick Verdis), Pasquali (Roy Lane), Camille Bert (Dan Mac Corn), Georges Pally (Dolph), Henri Darbrey (Porky Thompson), Pierre Goffy (Scar Edwards dit le Sabre), G. Bori (Benny), J. Caroiffa (Joe), A. Valliery (Larry), Paul Amiot (Steve Grandall) ; Mlles Meg Lemonnier, du Vaudeville Theatre de Londres (Billie Moore), Jeanne Boitel (Pearl), Marguerite Lougain (Lil Rice), Madeleine Suffel (Maggie Schmith), Suzy Le Roy (Ruby), Paulette Dubost (Grace), Rose Lorraine (Ann) et Renée Renoult (Kitty).

— **Au Théâtre Déjazet**, à 8 h. 30, première représentation de *J'aurai Lulu*, vaudeville de MM. Henry de Gorse et André Mycho.

Ce soir

— **A l'Opéra**, à 8 heures, *Mârouf, savetier du Caire* (Mlle Yvonne Gervais, MM. G. Thill, Grommen, Mme Georgette Caro, MM. Huberty, Mauran, Gilles, Narçon, Soria, Ernst, Guyard, Madlen, Delbos, Cambon). Danse : M. Duprez, Mlles Gélot, Cérès et Binois. Chef d'orchestre, M. Fr. Ruhlmann.

— **A la Comédie-Française**, à 8 h. 30, *Aimer* (MM. Alexandre, André Luguet ; Mme Marie-Thérèse Piérat). *Un Caprice* (MM. Georges Le Roy, Falconnier ; Mmes Gabrielle Robinne, Nizan).

— **A l'Opéra-Comique**, à 8 heures, *Cavalleria rusticana* (Mlles Madeleine Mathieu, Ingrand ; MM. Girard, Villier). Chef d'orchestre, M. Cohen. *La Tosca* (Mlle Yvonne Gall ; MM. Micheletti, Audoin, Payen, Azéma). Chef d'orchestre, M. Georges Lauweryns.

— **A l'Odéon**, à 8 h. 30, *Le Marchand de Venise* (MM. F. Gémier, Darras, Paul Oettly, Fabry, Balpétré, Charpin, Aimé Clariond, P. Richard Willm, Raymond Girard, Cailloux, Louis Raymond, Maurice Porterat, Robert Got, Pierre Morin, Baconnet, Vidalin, Louis Seigner ; Mmes Rachel Bérendt, Germaine Laugier, Eva Reynal).

— **A la Gaîté-Lyrique**, à 8 h. 35, *Paganini* (M. René Gerbert, Mlles Louise Dhamarys, Renée Camia, MM. Robert Allard et Descombes).

— **Aux Variétés**, à 9 heures, *Le Danseur inconnu* (MM. André Brulé, Gaston Séverin, Malavié, Saint-Paul, Dupraz, Cueille ; Mlles Irma Génin et Marthe Fabry).

— **Au Gymnase**, à 9 heures, *Le Secret* (Mmes Simone, Gaby Morlay ; MM. Charles Boyer, Pierre Blanchar et Vargas).

— **A l'Athénée**, à 8 h. 45, *Maître Bolbec et son mari* (M. Lucien Rozenberg, Mlles Renée Pierny, Renée Rysor, Camille Solange, avec MM. Félix Barré et Pierre Stéphen).

— **Au Théâtre Femina**, relâche pour les dernières répétitions de *La Guêpe*, comédie en trois actes de M. Romain Coolus (première représentation jeudi soir).

— **Au Théâtre Mogador**, à 8 h. 30, *Rosé-Marie* (MM. Oudart, Géo Bury, Combes ; Mlles June Roberts, Cloé, Vidiane, Cœcilia Navarre et M. Dréan).

— **Au Théâtre Sarah-Bernhardt**, à 8 h. 30, *La Dame aux Camélias* (Mlle Falconetti et M. Rolla Norman). Dimanches et fêtes, matinée à 2 h. 30.

— **Aux Nouveautés**, à 9 heures, *La Guitare et le Jazz* (Mmes Régina Camier, Lucienne Givry, Suzanne Dehelly, Mad. Suffel ; MM. Arquillière, Champell, Numès fils, Debray et Roger Gaillard).

— **Au Théâtre Michel** à 9 heures, *Un Ménage de hannetons*, de M. Brieux (M. Harry Baur, Mlle Parisys, M. Robert Clermont, Mme Rose Grane et M. André Berley).

— **Aux Mathurins**, à 8 h. 45, *Bob* (Mlles Pepa Bonafé, Marthe Sarbel, Nane Carty, Oléo, Zazani ; MM. Pizella, Henry Jullien, Le Vigan et Castin).

— **Au Théâtre de l'Avenue** (Compagnie Gaston Baty), à 9 heures, *Maya*, pièce de M. Simon Gantillon.

A l'Opéra :

Les abonnements de quinzaine reprendront le lundi 15 courant par la série rouge.

A la Comédie-Française :

Demain soir *L'Amour veille* sera interprété par MM. André Brunot, Roger Monteaux, Paul Numa, Lafon, Ledoux, Falconnier, Marcel Dufresne ; Mmes Emilienne Dux, Berthe Bovy, Jane Faber, Jane Thomsen, Tonia Navar, Jeanne Sully, Marcelle Romée, Hélène Perdrière et Yvonne Hautin.

A l'Opéra-Comique :

Mme Emma Luart, qui reprendra demain jeudi, dans *Sophie Arnould*, le rôle qu'elle a créé, chantera également samedi dans *Manon* puis lundi prochain dans *La Vie de bohème* (rôle de Mimi).

Le Bon Roi Dagobert reparaîtra sur l'affiche dès le 14 courant. Cette reprise aura lieu en matinée, avec tous les interprètes de la création : MM. Charles Friant, Roger Bourdin, Baldous ; Mmes Emma Luart, Féraldy et Estève.

MM. Camille Choisy et Jacques-Albert viennent de décider que le théâtre d'épouvante et de rire qu'ils font édifier rue Saint-Georges porterait le nom de Théâtre Saint-Georges.

Parmi les artistes qu'ils ont déjà engagés, nous pouvons citer : MM. Henri Anita Soler et M. Saturnin Fabre.

En réponse aux condoléances exprimées au nom de l'Association des directeurs de théâtres de Paris, M. Max Maurey a reçu du ministre de l'instgramme suivant :

« Vous suis très reconnaissant du télégramme dans lequel vous exprimez la douleur de votre Association pour la catastrophe du théâtre des Nouveautés de Madrid. Cordiales salutations.

» *Ministre de l'instruction publique.* »

Le Conservatoire a rouvert ses portes avant-hier. Mais l'effectif des classes est encore loin d'être au complet.

Mlle Lucy Vauthrin, la charmante cantatrice qui vient d'être victime d'un accident d'automobile, est actuellement en traitement dans une clinique de Fontainebleau.

M. Lucien Rozenberg, directeur de l'Athénée, retient la date du vendredi 12 octobre, en soirée, pour la répétition générale de *Votre Sourire*, la comédie nouvelle en trois actes de MM. André Birabeau et Georges Dolley.

A partir de dimanche prochain, les matinées dominicales commenceront à 5 heures au théâtre du Châtelet.

Nous croyons savoir que M. Camille Wyn réserve ce soir, au théâtre de la Madeleine, une surprise amusante autant qu'agréable à ceux qu'il a conviés à la répétition générale de *Broadway*.

Depuis lundi dernier, un acte de M. Albert Acremant, intitulé *Je te jette par la fenêtre* et joué par Mlle Renée Bartout, par MM. Béchet et Paul Bérand, précède *Un Ménage de hannetons* au théâtre Michel.

Hier matin, dans le somptueux atelier du peintre William Aguet, rue de Courcelles, Mme Carmen d'Assilva, directrice du Studio d'Art de Genève, offrait le porto à quelques membres de la presse théâtrale parisienne. Réunion charmante, intime et cordiale.

Les matinées du jeudi reprendront demain à la Gaîté-Lyrique avec *Paganini*.

Dans les Music-Halls, Concerts et chez les Chansonniers

Aujourd'hui

— **A l'Olympia**, à 2 h. 15, même spectacle que le soir.

Ce soir

— **Aux Folies-Bergère**, à 8 h. 30, *La Grande Folie* (The Dodge Twins, Randall, Tamara et Roberts, the John Tiller's Folies Stars et Montel).

— **Au Moulin-Rouge**, à 8 h. 30, *Paris qui tourne* (Mlle Mistinguett, MM. Spadaro, Earl Leslie, Dandy, le Spark's Ballet, les 40 J.-W. Jackson Girls et M. Carjol).

— **Au Palace**, à 8 h. 30, *La Beauté de Paris*, revue à grand spectacle (Mlle